

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, BOULLIER Magali, DENIS Sylvie, FESSY Véronique, GASDON Maxime, GOUJON Mickaël, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, LARRAY Patrick, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, RIVIERE Mickaël, SCHIMITZ Jean-Marc.

Etait absent(e) : SEIGNERET Ludivine.

Secrétaire de séance : Jean-Marc SCHIMITZ.

Date d'envoi de la convocation : 22 mars 2024.

Subvention au Comité d'Entraide du Roannais

Le Maire informe que, par un courrier du 22 Février 2024, le Comité d'Entraide du Roannais sollicite une aide financière pour aider leur association qui a distribué 2 colis à 1 famille de Pradines.

Le Maire propose de verser 25 € par colis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 13 voix « pour » et une abstention, décide de verser 50 € au Comité d'Entraide du Roannais.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents, qui lecture faite, ont signé au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc SCHIMITZ

Pour extrait conforme certifié exécutoire
le 28 mars 2024.
Le Maire,
Charles BRUN.